



2^{ème} appel à Projets de l'INSPE de l'académie de Montpellier

« Articulation Recherche/Formation/Terrain »

L'INSPE de l'académie de Montpellier lance pour la seconde année consécutive un appel visant à soutenir l'articulation Recherche/ Formation/ Terrain.

L'objectif de cet appel est de soutenir financièrement des projets articulant la recherche en éducation avec la formation et/ou le terrain. Les projets doivent impliquer au moins deux chercheur.e.s en éducation et deux acteur.rice.s de terrain ou formateur.rice.s de l'académie. Nous entendons ici par acteurs ou actrices de terrain les enseignant.e.s du 1^{er}, du 2nd degré ou du supérieur, les CPE, conseiller.ère.s pédagogiques, inspecteur.rice.s, chef.fe.s d'établissement...

Cet appel vise, d'une part, à recenser et/ou faire émerger des questionnements issus du terrain et de la formation et à encourager les acteurs et actrices de terrain à prendre contact avec des chercheur.e.s en éducation, d'autre part à initier le développement de recherches collaboratives sur les problématiques d'éducation et de formation dans l'académie.

Le point de départ des projets peut être le terrain ou la formation (besoins, questionnements identifiés par les acteurs et actrices, demandes d'accompagnement, développement/suivi de pratiques innovantes...) ou la recherche. Il s'agit de construire des questions partagées par les différents acteurs ou actrices et de développer des projets dans lesquels le.la chercheur.e est un.e des acteur.rice.s de la collaboration. Dans tous les cas, la question de la diffusion des résultats/ retours d'expérience/ ressources doit être envisagée.

Les projets doivent montrer un potentiel de développement ou de renforcement de collaborations entre recherche et terrain ou formation. La dimension recherche doit donc être présente explicitement, ainsi qu'un lien fort avec le terrain et/ou la formation.

Les projets devront s'inscrire dans un ou plusieurs des thèmes suivants :

- ✓ Inégalités, Publics à besoins éducatifs particuliers, Inclusion, Territorialité, Environnement
- ✓ Didactique et épistémologie des disciplines
- ✓ Processus d'apprentissage
- ✓ Langues, langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation
- ✓ Travail de l'enseignant et du formateur, Formation, Professionnalisation
- ✓ Numérique pour l'éducation et la formation
- ✓ Culture, Patrimoine, Histoire de l'éducation, Médiation scientifique
- ✓ Éducatifs à, Valeurs en éducation et formation, Éducation et société

Ils peuvent porter sur tous les niveaux d'enseignement (école primaire, secondaire, enseignement supérieur).

Les projets proposant des prolongements de travaux financés par l'INSPE pour la première fois en 2021 sont éligibles à cet appel. Cela devra être mentionné explicitement dans le dossier, qui devra intégrer un bilan des travaux réalisés en 2021 et un argumentaire sur la pertinence du renouvellement (continuité, prolongements, élargissement éventuel à d'autres participant.e.s).

Les dossiers de candidature doivent comprendre une page de présentation de l'équipe mixte (chercheur.e.s et acteur.rice. s de terrain ou formateur.trice.s) et deux pages maximum de description du projet précisant :

L'origine du projet

Les besoins identifiés en termes de recherche pour les questions issues du terrain/de la formation

Le ou les terrains/formations concernés

La pertinence/l'expertise des chercheur.e.s impliqué.e.s

Les objectifs du projet et notamment la question qui va être mise à l'étude par les différents acteurs dans une démarche collaborative

Les actions et dépenses envisagées

Le descriptif du projet doit préciser les apports envisagés de chacun.e des participant.e.s et faire apparaître explicitement les retombées prévues pour le secteur de l'éducation et/ou de la formation.

Le montant maximum pour chaque projet est de 1000 euros. Peuvent être financés dans le cadre de cet appel du petit matériel, des frais de mission (rencontres, collecte de données), des transcriptions, des frais liés à la production de ressources et d'outils de formation et des prestations.

Les budgets alloués aux projets devront être dépensés en 2022.

Les projets doivent être co-portés par un.e chercheur.e en éducation (enseignant.e-chercheur.e, PRAG docteur.e, chercheur.e) membre d'une des quatre universités partenaires de l'INSPE (Université de Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes, Université de Perpignan via Domitia) ou d'une structure de recherche sous tutelle de l'une de ces quatre universités et par un.e acteur.rice de terrain ou un.e formateur.rice. Il devra être validé par le directeur ou la directrice de la structure de recherche qui sera en charge de la gestion du budget.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à : Valérie Munier valerie.munier@umontpellier.fr et Wafa Issartel wafa.issartel@umontpellier.fr

Date de lancement de l'appel : le 1^{er} décembre 2021

Date limite de dépôt des dossiers : le 31 janvier 2022 à minuit

Les dossiers seront examinés par la commission recherche de l'INSPE de l'académie de Montpellier qui communiquera la décision aux porteur.e.s de projets dans les plus brefs délais.

Si vous envisagez, quel que soit votre statut, de proposer un projet et que vous recherchez des chercheur.e.s et/ou des acteur.rice.s de terrain ou formateur.rice.s susceptibles de s'engager dans ce projet vous pouvez solliciter la commission recherche qui pourra vous aider à identifier des interlocuteur.rice.s potentiel.le.s. Pour cela vous pouvez envoyer un mail avec vos attentes à l'adresse suivante valerie.munier@umontpellier.fr en joignant un descriptif succinct du projet envisagé.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteur.e.s un bilan du projet, incluant un bilan financier, d'une à deux pages.

Pour toute information sur l'appel à projets et le dossier de candidature, vous pouvez écrire à valerie.munier@umontpellier.fr